

SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.084.799, un actif net de D : 1.081.901 et un bénéfice de la période de D : 10.354.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Septembre 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 28 octobre 2021

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 Septembre 2021

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	<u>845 360</u>	<u>1 097 680</u>	<u>755 929</u>
Actions et droits rattachés		39	32	37
OPCVM		47 865		
Obligations et valeurs assimilées		<u>797 456</u>	<u>1 097 648</u>	<u>755 892</u>
Placements monétaires et disponibilités		<u>239 437</u>	<u>367 233</u>	<u>195 092</u>
Placements monétaires	5	239 437	367 233	195 092
Créances d'exploitation		<u>3</u>	<u>254</u>	<u>3</u>
TOTAL ACTIF		<u>1 084 799</u>	<u>1 465 167</u>	<u>951 024</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	6	2 253	3 119	2 333
Autres créditeurs divers	7	645	834	1 718
TOTAL PASSIF		<u>2 898</u>	<u>3 953</u>	<u>4 051</u>
ACTIF NET				
Capital	8	1 054 223	1 424 953	915 083
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		27 678	36 261	31 890
ACTIF NET		<u>1 081 901</u>	<u>1 461 214</u>	<u>946 973</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>1 084 799</u>	<u>1 465 167</u>	<u>951 024</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2020</i>	<i>Année 2020</i>
Revenus du portefeuille-titres	9	10 038	28 832	14 127	47 062	58 060
Revenus des actions		3	3	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées		10 035	28 829	14 127	47 062	58 060
Revenus des placements monétaires	10	1 861	6 925	2 374	5 678	7 777
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		11 899	35 757	16 501	52 740	65 837
Charges de gestion des placements	11	(2 650)	(7 736)	(3 670)	(11 723)	(14 468)
REVENU NET DES PLACEMENTS		9 249	28 021	12 831	41 017	51 369
Autres charges	12	(358)	(1 053)	(455)	(1 479)	(1 861)
Contribution Sociale de Solidarité		(50)	(150)	(50)	(150)	(200)
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 840	26 817	12 326	39 388	49 308
Régularisation du résultat d'exploitation		1 136	861	(294)	(3 127)	(17 418)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		9 976	27 678	12 032	36 261	31 890
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 136)	(861)	294	3 127	17 418
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 513	3 399	1 851	2 273	(5 361)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-	379	-	3 831	12 958
RESULTAT DE LA PERIODE		10 354	30 596	14 177	45 492	56 905

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2020</i>	<i>Année 2020</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	10 354	30 596	14 177	45 492	56 905
Résultat d'exploitation	8 840	26 817	12 326	39 388	49 308
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 513	3 399	1 851	2 273	(5 361)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	379	-	3 831	12 958
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	53 058	104 333	(15 019)	(392 500)	(918 153)
Souscriptions					
- Capital	74 829	620 241	19 260	77 628	102 760
- Régularisation des sommes non distribuables	2 836	22 614	782	3 023	4 091
- Régularisation des sommes distribuables	1 721	7 675	419	789	1 657
Rachats					
- Capital	(24 800)	(520 368)	(33 412)	(452 498)	(968 531)
- Régularisation des sommes non distribuables	(943)	(19 015)	(1 356)	(17 526)	(39 056)
- Régularisation des sommes distribuables	(585)	(6 814)	(712)	(3 916)	(19 075)
VARIATION DE L'ACTIF NET	63 411	134 928	(842)	(347 008)	(861 249)
ACTIF NET					
En début de période	1 018 490	946 973	1 462 055	1 808 221	1 808 221
En fin de période	1 081 901	1 081 901	1 461 214	1 461 214	946 973
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	15 758	14 944	23 545	29 688	29 688
En fin de période	16 575	16 575	23 304	23 304	14 944
VALEUR LIQUIDATIVE	65,273	65,273	62,702	62,702	63,368
TAUX DE RENDEMENT	0,99%	3,01%	0,98%	2,95%	4,04%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 SEPTEMBRE 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la société « TUNISIE VALEURS », le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2021 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2021, à D : 845.360 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% Actif net
Actions & droits rattachés		27	39	0,00%
TPR	9	27	39	0,00%
Actions SICAV		47 865	47 865	4,42%
SICAV ENTREPRISE	450	47 865	47 865	4,42%
Obligations et valeurs assimilées		756 517	797 456	73,71%
Obligations des sociétés		193 334	197 964	18,30%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM +2.2%	1 500	60 000	60 986	5,64%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	10 000	10 019	0,93%
ATL 2014-3 CAT C	1 000	20 000	20 800	1,92%
BTE 2010 B	600	27 000	27 048	2,50%
TL SUBORDONNE 2016 CAT.B TF	90	5 103	5 360	0,50%
TL 2017-1 CAT,B TF 7,80%	240	14 400	14 686	1,36%
TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60	543	31 831	33 941	3,14%
UIB 2011/1 TR B	500	25 000	25 124	2,32%
Bons du Trésor Assimilables		563 183	599 492	55,41%
BTA 12/10/2023 6%	101	94 850	103 884	9,60%
BTA 11/02/2022 6%	67	63 483	68 807	6,36%
BTA 11/08/2022 5,60%	141	134 073	140 845	13,02%
BTA 11/03/2026 6.3%	100	91 900	98 874	9,14%
BTA 12/01/2024 6.00%	56	52 192	56 673	5,24%
BTA 13 AVRIL 2023 6.00%	130	126 685	130 409	12,05%
Total		804 409	845 360	78,14%
Pourcentage par rapport au total des actifs				77,93%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2021 à D : 239.437, contre D : 367.233 au 30.09.2020, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% Actif net
BTCT	61 000	60 732	60 852	5,62%
BTCT 52 SEMAINES 12/10/2021	61 000	60 732	60 852	5,62%
Dépôt à vue		177 842	178 585	16,51%
Amen bank pasteur		177 842	178 585	16,51%
Total général		238 574	239 437	22,13%
Pourcentage par rapport au total des actifs				22,07%

Note 6 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.09.2021 à D : 2.253, contre D : 3.119 au 30.09.2020 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2021 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Montant HT	2 227	3 084	2 307
TVA	423	586	438
Total TTC	<u>2 650</u>	<u>3 670</u>	<u>2 745</u>
Retenue à la source	398	550	412
Net à payer	<u>2 253</u>	<u>3 119</u>	<u>2 333</u>

Note 7 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2021 à D : 645, contre D : 834 au 30.09.2020, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance CMF	88	120	82
Retenues à la source à payer	398	550	412
TCL	10	13	11
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	-	1 014
Contribution sociale de solidarité	150	150	200
Total	<u>645</u>	<u>834</u>	<u>1 718</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2021, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020

Montant	915 083
Nombre de titres	14 944
Nombre d'actionnaires	421

Souscriptions réalisées

Montant	620 241
Nombre de titres émis	10 129
Nombre d'actionnaires nouveaux	353

Rachats effectués

Montant	(520 368)
Nombre de titres rachetés	(8 498)
Nombre d'actionnaires sortants	(47)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 399
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	379
Régularisation des sommes non distribuables	119
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	31 890
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	3 480

Capital au 30-09-2021

Montant	1 054 223
Nombre de titres	16 575
Nombre d'actionnaires	727

Note 9 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 10.038, pour la période allant du 01.07 au 30.09.2021, contre D : 14.127 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2020 et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Revenus des actions					
- Dividendes	3	3	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
<i>Revenus des obligations</i>					
- Intérêts	3 266	11 096	5 277	18 681	23 479
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- Intérêts des BTA	6 769	17 733	8 850	28 381	34 580
TOTAL	10 038	28 832	14 127	47 062	58 060

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2021 à D : 1.861 contre D : 2.374 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2020 et présente le montant des intérêts au titre du troisième trimestre 2021 sur les dépôts et les BTCT, et se détaille comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Intérêts des dépôts à vue	746	2 068	1 058	3 489	4 226
Intérêts des BTCT	1 115	4 857	1 316	2 189	3 551
TOTAL	1 861	6 925	2 374	5 678	7 777

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2021 à D : 2.650 contre D : 3.670 pour la même période de l'exercice 2020, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du troisième trimestre 2021.

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Commission de gestion	2 650	7 736	3 670	11 723	14 468
TOTAL	2 650	7 736	3 670	11 723	14 468

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2021 à D : 358 contre D : 455 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Redevance CMF	265	774	367	1 172	1 447
TCL	30	90	42	140	190
Autres	64	190	46	167	224
TOTAL	358	1 053	455	1 479	1 861

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société "TUNISIE VALEURS". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération brute de 1,5% TTC l'an, sur les placements en actions et de 1%TTC l'an sur le reliquat de l'actif net.

Rémunération du dépositaire :

La société "AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres. Sa rémunération est supportée par le gestionnaire.